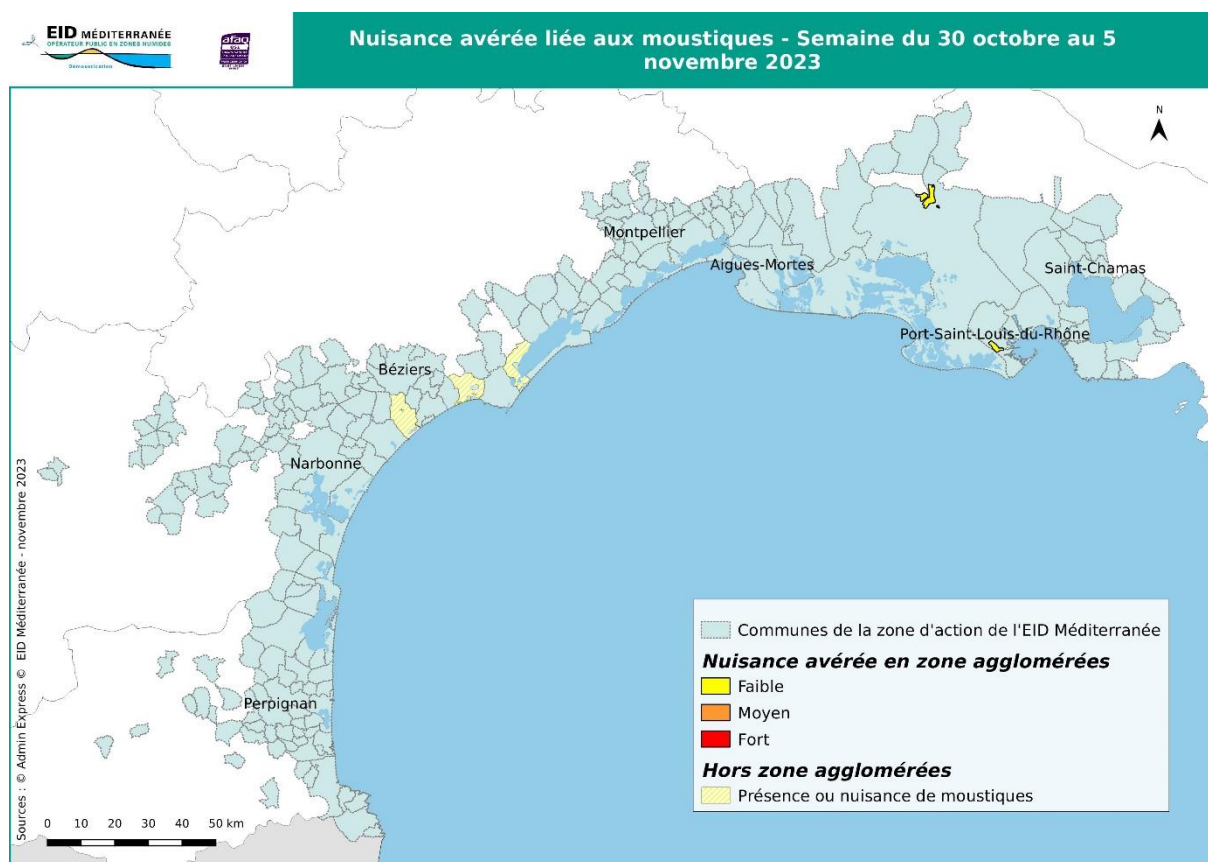


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 30 octobre au 5 novembre 2023



#### Au cours de la semaine du 30 octobre 2023 :

Après les épisodes d'octobre, la situation retrouve une certaine normalité et la plupart des zones humides littorales sont en eau. Si quelques *Aedes detritus* récalcitrants sont présents, le ressenti de leur nuisance potentielle est faible à nul en zones urbanisées.

120 hectares de zones humides ont été traités au cours des 7 derniers jours 67 % par voie terrestre, 33 % par voie aérienne, portant le total 2023 à 20 240 hectares contre 28 460 hectares en moyenne des 5 dernières années à pareille date.

Sur le domaine public urbain, plus de 69 400 gîtes ont été traités contre 72 772 en moyenne des 5 années précédentes. L'activité visant le *Culex pipiens* s'achève, seules quelques situations de gîtes fermés soumis à une chaleur artificielle pourraient être contrôlées en hiver. En phase d'induction de la diapause (hibernation) de ses œufs, les femelles du moustique-tigre peuvent encore se manifester.

### À compter du 6 novembre 2023 :

Des vents faibles variables sont attendus, avec un temps plutôt ensoleillé et quelques passages nuageux, le tout ne devant pas avoir d'incidences en termes de mises en eau des zones humides encore exondées.

Pas de nouveaux risques de nuisance liée aux moustiques, quel que soit le secteur et les zones.

### Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Après quelques précipitations, les derniers traitements terrestres contre les larves des *Aedes* ruraux sont en cours. À l'embouchure du Grand-Rhône, certaines éclosions larvaires n'ont pu être contrôlées car le périmètre d'interventions est plus réduit à compter du 1<sup>er</sup> novembre. Pas de risque nuisances particulières dues aux espèces rurales dans les jours à venir.

► **Gard** : Le ressenti de nuisance est à peu près nul malgré quelques *Aedes* littoraux présents ici et là, proches des sites d'émergence, eu égard aux conditions météorologiques. En zones urbanisées, la présence des moustiques-tigres est également de plus en plus discrète.

► **Hérault** : Quelques faibles résidus d'*Aedes caspius* persistaient en début de semaine dernière, accompagnés de quelques *Aedes detritus*, suite aux nombreuses mises en eau provoquées par des coups de mer successifs. À l'instar des autres départements, bien qu'encore présent, le moustique-tigre se fait plus discret, défavorisé par les coups de vent de la semaine dernière et les températures déclinantes.

► **Aude** : 6 mm ont été enregistrés ce week-end, ainsi qu'un vent très fort. Pas de ressenti majeur lié aux nuisances résiduelles (*Aedes detritus*), sauf dans quelques situations ponctuelles et isolées hors agglomérations, lorsque les conditions météorologiques sont clémentes, comme ce pourra être le cas les prochains jours dans l'après-midi, mais le risque n'est pas fort. Les zones humides littorales bordant les étangs et la mer sont submergées et la prospection concerne surtout les bordures.

► **Pyrénées-Orientales** : Il n'y a pas de nuisances particulières liées aux *Aedes* communs dans les communes situées en bordure des zones humides littorales. Les derniers traitements aériens ont eu lieu le 27 octobre, avec une bonne efficacité. Par contre, on observe des niveaux d'eau particulièrement élevés dans les étangs du département, ce qui fait également monter le niveau dans les gîtes de reproduction en bord d'étangs : quelques bordures positives en *Aedes detritus* sont traitées au sol.



## Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 06 novembre au 12 novembre 2023

